

Unis, à publier un ou deux Journaux purement littéraires. Cette circonstance doit nous consoler.

Nous offrons nos remerciemens les plus affectueux aux personnes qui ont accueilli l'Abeille plutôt par un sentiment de bienveillance pour nous, que par le plaisir ou le profit qu'elles en pouvoient retirer : leur estime est la plus précieuse de toutes les indemnités pour l'amant des Belles-Lettres.

Notre reconnoissance est également acquise à MM. les correspondans chargés de faire connoître notre Journal, dans les divers endroits où il avoit été déposé : presque tous s'y sont prêtés avec une obligeance et une grâce particulière.

H. MEZIERE.

SOUSCRIPTION pour le Monument Public qui doit être érigé en Angleterre en mémoire de Son Altesse Royale feu la Princesse Charlotte de Galles et de Saxe Cobourg.

Avis est par le présent donné que la Liste de Souscription qui devoit être présentée aux citoyens sous la direction du Comité nommé à cet effet, restera au Bureau du Greffier de Paix, à la charge de JOHN DELISLE, Ecuyer, pour recevoir de nouvelles Souscriptions, jusqu'au 1er Mars prochain.

Montréal, le 31 Décembre, 1818.

AVIS.

MM. nos Correspondans sont priés de vouloir bien recevoir et nous faire parvenir, en notre demeure, chez la Dame Veuve Gosselin, Rue Notre-Dame, le prix de l'abonnement pour le 1er semestre de notre Journal.

Ceux de nos abonnés, qui l'ont reçu de nous directement, sont également priés de nous faire solder ce 1er. semestre, au lieu indiqué.

N. B. Les personnes auxquelles notre journal a été transmis par la poste, doivent 2 chelins outre le prix de l'abonnement.